

L'EST ET LA CÔTE-NORD

FESTIVAL D'ÉTÉ DE QUÉBEC



LE SOLEIL, JEAN VALLIÈRES

Le bassiste André Vanderbiest

Le septième Coloc

MICHÈLE LAFERRIÈRE
Le Soleil

■ L'harmoniste Patrick Esposito, décédé il y a deux ans, est toujours bien présent parmi les Colocs. Le chanteur Dédé Fortin lui a même demandé son approbation quand est venu le temps d'engager un nouveau bassiste en début d'année.

Quand le bassiste Serge Robert a quitté les Colocs, André Vanderbiest, un Belge issu de la formation des Frères Brozeurs, a manifesté son intérêt et passé une audition dans l'appartement de Dédé. «Dédé a demandé l'avis de ses musiciens, raconte-t-il. Puis il a mentionné qu'il lui fallait une autre approbation. Il s'est alors tourné vers la grosse photo de Patrick. Et il m'a dit: ça va, il est d'accord.»

Vanderbiest s'est bien intégré aux Colocs, mais il sent que le groupe «a une histoire» dont il sera à jamais exclu. «Patrick est toujours présent dans les conversations», dit-il.

À 32 ans, André Vanderbiest a vendu tous ses biens en Belgique pour venir s'installer à Montréal et travailler avec les Colocs. «Je n'ai jamais tant bossé de ma vie, souligne-t-il. Pour un concert, on peut répéter quatre heures par jour pendant 10 jours. Tout le monde a à cœur de s'améliorer. Pour le moment, je prends plus que je ne donne.»

Les Colocs ont participé au Printemps de Bourges, ce qui leur a ouvert de nouvelles avenues fort intéressantes du côté

de l'Europe. «D'ici novembre, nous irons cinq fois en Europe», précise le guitariste Mike Sawatsky. Juste pendant l'été, ils passeront par Nyon, Valence, Montréal-en-Gers et les FrancoFolies de La Rochelle.

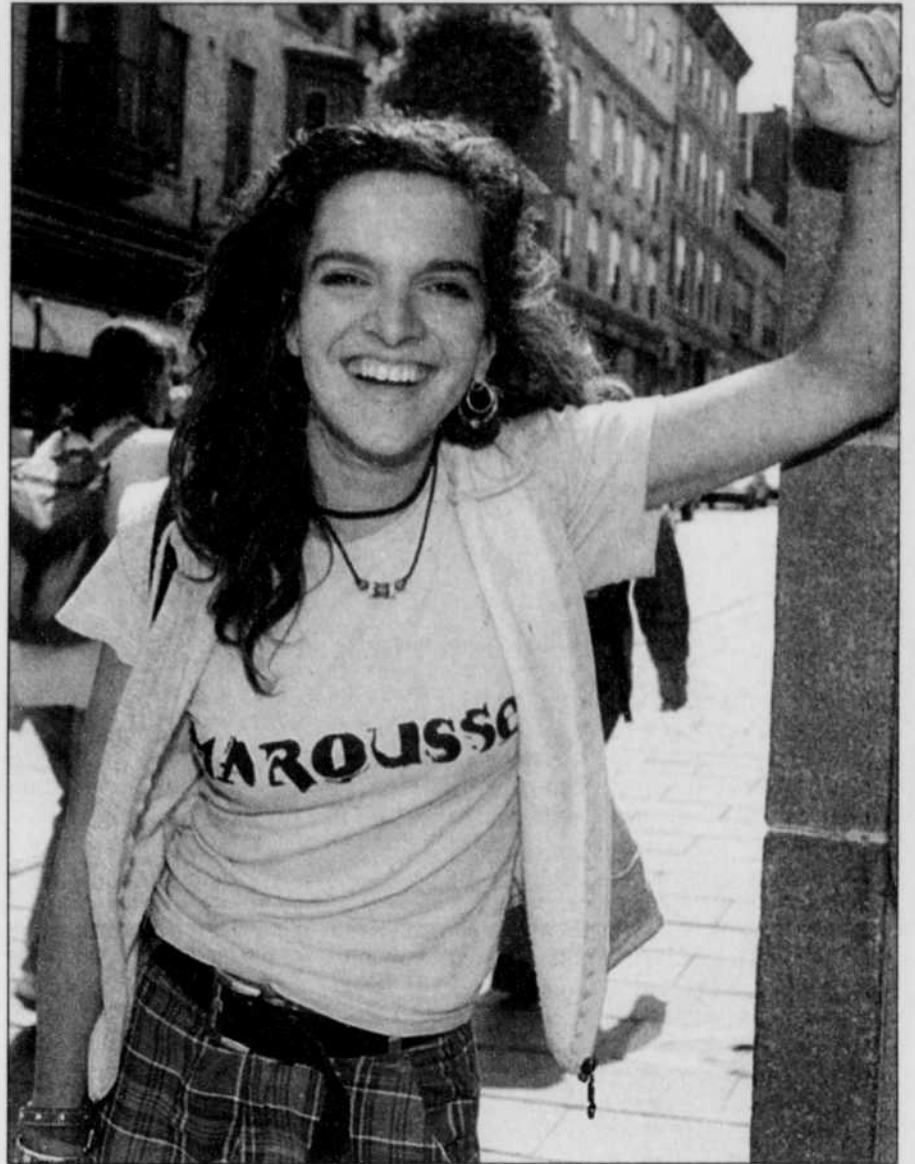
«On est chanceux de pouvoir montrer son pif là-bas, analyse Vanderbiest. C'est sûr qu'avec le joul, c'est plus difficile, mais le groupe dégage tant d'énergie sur scène!

Le premier spectacle qu'André Vanderbiest a fait avec les Colocs, c'était au bar La Grimace, à Sainte-Foy, cet hiver: «Dans les petites salles, le trac est plus fort, car tu peux voir les yeux», mentionne-t-il.

Mais devant 200 personnes ou des dizaines de milliers, comme hier soir au parc du Parlement, la générosité et l'enthousiasme sont les mêmes. C'est le party garanti!

Le groupe dégage tant d'énergie sur scène

Du rock à la française



LE SOLEIL, JEAN VALLIÈRES

Ils sont Français et sont issus de la «faune parisienne du live». Ils forment un groupe baptisé Marousse. Ils étaient de passage à Québec hier soir, à l'occasion du Festival d'été, en première partie des Colocs. À cause de Marina, chanteuse, compositrice et multi-instrumentiste, ils font parfois penser à Niagara ou aux Rita Mitsouko. Marina accepte la comparaison, mais se réclame davantage des Rita. «Tu vas voir, je suis délirante sur scène!» Rock, rythm'n'blues, reggae, ska et salsa: leur musique est explosive et complètement éclatée. M.L.

AUJOURD'HUI

Pigeonnier — À 12h: Kéni Lam. À 20h: Arno. À 21h30: Zachary Richard.

Parc Montmorency — À 12h30: Lafontaine au bois. À 13h30: Sac à malice.

Cour du Séminaire — À 14h30 et 15h30: Les Plaisanteries du Séminaire.

Monument Taschereau — À 17h40, 19h: Yvan l'Impossible. À 21h, 22h20: Miss Take. À 20h20, 21h40: Sylvain Dubois. À 18h20, 19h40: Barto.

C.I.V.U. — À 17h, 18h20: Le Bagad de Saint-Nazaire.

Parc Montmorency — À 17h: 5 à 7 lyrique.

Place d'Youville — À 12h, 17h30: Animation culinaire de sœur Angèle. À 20h30: Le Bagad de Saint-Nazaire.

Statue de Champlain — À 17h, 21h: Barto. À 20h20, 21h40: Yvan l'Impossible. À 18h20, 19h40: Miss Take. À 19h: Sylvain Dubois.

Place du parlement — À 20h: Kiné Lam. À 21h30: Positive Black Soul.

Jardins de l'hôtel de ville — À 19h30: Axiss, Cyclozone, Madame Zazou et Monsieur, Waldo & Woodhead. À 21h: Gary Kurtz.

Grand Théâtre — À 20h: Angélique Ionatos.

Église Saint-Roch — À 20h30: Les Petits chanteurs de Saint-Marc de Lyon.

Théâtre Périscope — À 23h: Miossec.

Bar Le d'Auteuil — À 21h: The Watchmen.



L'arrivée du sieur Henri Menier et du maire Mario Auclair, par goélette, au quai de Port-Menier.

Anticosti, une île centenaire qui rêve de se développer

ROBERT SAVARD
Collaboration spéciale

PORT-MENIER — Les festivités du centenaire de l'arrivée d'Henri Menier en terre anticostienne sont une réussite. Pendant trois jours, le petit village de Port-Menier a vécu de nouveau sous l'impulsion de son fondateur. Ils étaient plusieurs centaines, parents et amis d'Anticosti, à festoyer et se remémorer cette période florissante du début du siècle, époque où Henri Menier assurait les destinées de son domaine et sa population.

Le Henri Menier du Centenaire, il était réussi...et ressemblant. Raymond Bond, premier maire du Port-Menier municipalisé a été choisi pour ce rôle, qu'il a joué avec conviction. Par ailleurs, une majorité de participants avaient revêtu le costume d'époque, ce qui donnait un cachet tout à fait particulier à l'ensemble des activités quotidiennes.

Le menu des réjouissances était tout à fait approprié: pique-niques champêtres, causeries, soupers communautaires, soirées dansantes, activités familiales, tout était élaboré de façon à favoriser la participation et multiplier les échanges, au plus grand plaisir de tous, résidents comme visiteurs.

Les fêtes du centenaire ont aussi donné lieu à quelques moments de nostalgie d'une époque à jamais révolue. De colonie, puis de village de compagnie, Port-Menier est devenu municipalité. De cette municipalisation, en 1984, a découlé certains déchirements parmi la population.

Toutefois, à l'aube de son deuxième centenaire, cette communauté, sise sur un territoire de rêve, a un ardent désir de se développer. Elle pose certains gestes sans nécessairement connaître toute l'immensité de son potentiel. Mais les festivités ne sont pas terminées pour autant. Tout l'été, les touristes sont invités à visiter plusieurs lieux relatant l'époque d'Henri Menier, comme l'exposition «Mille et un visages d'Anticosti», qui présente plusieurs photographies historiques. À un autre endroit, entre autres, les visiteurs peuvent, une fois par jour, assister à la cuisson traditionnelle du pain dans un four datant de 1903.

Le comité organisateur des festivités, sous la présidence d'honneur de M. Luc Jobin, se dit plus que satisfait. Les bénévoles parlent déjà de fêter un autre centenaire, soit celui de la création du village de Port-Menier. Celles-ci devraient se dérouler à l'été de l'an 2000.

FESTIVAL EN CHANSON DE PETITE-VALLÉE Matthias Rioux vole le «show»

HENRI MICHAUD
Collaboration spéciale

PETITE-VALLÉE — Une déclaration du député-ministre Matthias Rioux a soulevé la controverse lors de la finale du Festival en Chanson de Petite-Vallée. L'événement a couronné deux résidentes de la région de Montréal, Manon Lévesque et Claudie Marceau. C'est en rappelant sa promesse de donner un statut d'événement national au Festival que Matthias Rioux a semé la frustration chez d'importants bailleurs de fonds. «Il s'agit de faire en sorte de réunir les conditions qui nous permettront d'atteindre ce but et d'intéresser des commanditaires plus prestigieux.» L'homme a quitté la salle, quelques minutes plus tard, sans attendre la réplique à ses propos.

La réaction a été aussi vive qu'immédiate. «Mon oeil, nous étions là avant lui», a confié au SOLEIL le représentant du mouvement Desjardins et président de la Fédération régionale, Raymond Gagné. Puis, sur scène, l'homme a soutenu que «le mouvement va demeurer un important commanditaire. Les gouvernements passent, mais Desjardins reste.» Présentes depuis les toutes premières années du festival, les Caisses verseront 20 000\$, en 1996 et 1997, pour soutenir l'événement.

Ghyslain Côté a également répliqué à la remarque du député-ministre. «Le prestige, ça se développe avec les années. Et, Côté G est là pour au moins trois ans.» Québec-Téléphone, Air Alliance et le Groupe GDS comptent également parmi les commanditaires importants.

Le maire de Petite-Vallée, Noël-Marie Clavet, a invité l'élu péquiste à l'action. «Nous allons réussir à faire du Festival l'événement numéro 1 en Gaspésie. Il sera reconnu un jour et, M.Rioux, il est temps que vous bougiez.»

Mais cette reconnaissance tarde à venir. «La décision dépend du Conseil des arts et des lettres»,

précise le ministre de la Culture et des Communications, Louise Beaudoin. Et je ne peux rien faire pour l'influencer. Toutefois, nous pourrions aider les organisateurs à même les enveloppes discrétionnaires des députés et ministres. Le Festival va survivre, je le souhaite.» Mme Beaudoin, présidente d'honneur, a également suggéré d'aller quémander à Ottawa pour compenser l'augmentation des coûts liée au désengagement de Radio-Canada.

Le conseil et les élus ont versé 37 000\$ pour assurer la présentation de l'événement.

Au-delà de la controverse initiée par Matthias Rioux, le talent des six finalistes a jeté du baume sur les spectateurs et les organisateurs du Festival. À sa troisième tentative, Manon Lévesque, 27 ans, une résidente d'Outremont née à Sainte-Hélène-de-Kamouraska, a finalement remporté la palme dans la catégorie «auteur-compositeur-interprète».

«Je compte profiter des prochains mois pour augmenter ma visibilité. Je prépare un spectacle pour avril 1997 et je prévois enregistrer du nouveau matériel.» Barbara Secours et Daniel Boucher ont aussi livré de belles performances.

Chez les interprètes, la Montréalaise Claudie Marceau a enlevé le titre également convoité par Annie Queenton et Sonia Bertrand. «C'est une grande soirée. J'ai maintenant l'intention de tenter ma chance à Granby afin d'atteindre mon objectif, soit faire carrière. Je garde toutefois la tête froide.» Âgée de 22 ans, la candidate a conquis le public grâce, entre autres, à une interprétation remarquable d'une chanson de Vigneault: «La Manikoutai».

Le prix de la «chanson primée» est allé à Michel Bourdon pour sa pièce «J'te laisserai partir» tandis qu'Annie Queenton et Claudie Marceau se sont mérités les «prix du public», lors des deux semi-finales.

Manon Lévesque



Claudie Marceau



Manon Lévesque

Hydro Québec présente

pour avoir accès aux sites le macaron 1996

les allumés du festival

pour assurer l'avenir



radio énergie

du Maurier

COUP D'OEIL SUR LES RÉGIONS

SAINT-GERMAIN DE KAMOURASKA

Un été de culture et de plein air

L'été à Saint-Germain de Kamouraska sera à nouveau célébré sous le signe des activités culturelles et de plein air. Jusqu'au 25 août, les vendredis et samedis, le Théâtre des Prés présente « Faut placer pépère », une comédie de l'auteur Bertrand B. Leblanc, mise en scène par Diane Sénéchal. Le dimanche 14 juillet, ce sera le coup d'envoi du troisième symposium de peinture. À la Pointe sèche, entre Saint-Germain et Saint-André de Kamouraska, plusieurs excursions et activités de plein air sont au programme, de l'escalade aux sentiers pédestres et équestres. C.T.

SAINTE-HÉLÈNE

Fêtes du 150e

C'est jeudi, par une messe à la mémoire des anciens, l'ouverture de la Place du 150e et une soirée canadienne, que débutent les fêtes du 150e anniversaire de Sainte-Hélène de Kamouraska. Les festivités se poursuivent sans interruption jusqu'au 21 juillet, avec des activités pour toute la famille (pique-nique, bingo, rassemblement familial, spectacle de magie, démonstration de labour, tournoi de balle, épiluchette de bié d'Inde, etc.). Le dimanche 14 juillet, une messe solennelle sera célébrée par Mgr Clément Fecteau, évêque du diocèse de La Pocatière. Elle sera suivie d'un banquet officiel, d'un brunch, du dévoilement d'une plaque commémorative et de la crie des âmes, pour se terminer par un spectacle et une soirée dansante. C.T.

PRICE Cedrico condamnée à 8000\$ d'amende

L'entreprise Cedrico de Price a acquitté une amende totalisant 8000\$ pour des infractions à la Loi sur la qualité de l'environnement. Le 18 octobre 1994, à Saint-Jacques-le-Majeur-de-Causapsal, elle a poursuivi l'exploitation d'une aire d'entassement de résidus ligneux sans détenir de certificat d'autorisation. D'autre part, entre le 1er mai 1994 et le 30 avril 1995, Cedrico a augmenté la production de son usine de sciage, une fois de plus sans détenir de certificat d'autorisation. R.P.

SULLY Lock-out à la Caisse populaire

Depuis jeudi, un lock-out a été décrété à la Caisse populaire de Sully. L'employeur a décidé d'agir ainsi après une rencontre avec le représentant syndical, qui l'informait que les employés pourraient déclencher des mouvements de grève sporadiques comme moyen de pression. Aucune autre séance de conciliation n'est prévue. Les négociations acheminent sur divers points, dont les uniformes et les salaires. M.L.

MATANE

Des spectacles pour tous les goûts

D'ici la fin du mois d'août, le Conseil de diffusion culturelle de Matane présentera plus d'une vingtaine d'activités au centre d'art Le Barachois. Il y aura en plus la Tournée Splash de Jean-Marc Parent et son Mercedes Band, le 13 juillet, au Parc des îles, et la Tournée Rétro, le 31 août, au Centre sportif Alain-Côté. Au calendrier estival, on retrouve notamment l'humoriste Lise Dion (11 juillet), la chanteuse Isabelle Boulay (17 et 18 juillet), le chansonnier Jean-Pierre Bérubé (1er et 2 août), Marie-Denise Pelletier (10 août), la troupe de théâtre Les Pince-sans-rire (16 août), l'humoriste Pierre Légaré (25 août) ainsi que les bluesmen Bob Walsh et Billy Craig (29 et 30 août). R.P.

LA MALBAIE

950 000\$ pour améliorer les routes 138, 362 et 170

Le ministère des Transports investira 950 000\$ de plus pour améliorer la sécurité sur les routes de Charlevoix. C'est ce qu'a annoncé, hier, le député Rosaire Bertrand, en précisant que ces sommes s'ajoutent aux travaux majeurs déjà inscrits dans la programmation du ministère. Les projets touchent tant la 138 que les routes 362 et 170. Ils consistent notamment en l'installation de dispositifs de sécurité, de la correction de courbes et à du pavage à l'intérieur des courbes.



Le brûleur à déchets ligneux de la scierie Delebo, à Nouvelle.

NOUVELLE Le brûleur à déchets disparaîtra en 1996

GILLES GAGNÉ
Collaboration spéciale

NOUVELLE — Le directeur général de la division gaspéenne de Produits forestiers Tembec, André Boudreau, réaffirme la volonté de la compagnie de démanteler « très bientôt » le brûleur à déchets de sa scierie Delebo, de Nouvelle-Ouest, brûleur qui fait le malheur des citoyens du voisinage à cause des particules qu'il émet dans l'atmosphère.

M. Boudreau précise que l'endroit où sont entassées les tonnes d'écorce générées annuellement par la scierie est approuvé par le ministère provincial de l'Environnement, mais que la firme cherche à régler la question écologique de façon globale, en obtenant un certificat d'exploitation d'usine conforme aux normes environnementales.

« Le brûleur, c'est un point. On a travaillé ça avec les années pour le fermer. On veut régler le problème globalement, et ça comprend le traitement des eaux usées, des huiles usées, etc. Nous sommes très près de régler toute la question. Ça finit par être une négociation avec le ministère de l'Environnement (...) Je ne veux pas faire de prédictions », précise M. Boudreau qui croyait, en mars, que le brûleur serait démantelé fin avril. Au pire maintenant, il sera détruit avant la fin de 1996.

Plusieurs citoyens de Nouvelle, notamment du secteur ouest adjacent à la scierie, ont hâte que le brûleur fasse partie du passé. « Il n'est pas question de fermer le moulin, mais on veut régler le problème. On a fait installer l'air climatisé il y a trois ans dans notre maison. On ne peut plus ouvrir de fenêtre. Il y a une couche de poussière et de suie en permanence sur tout ce qu'on laisse dehors. Nos maisons perdent de la valeur », explique Guy Normand, qui demeure à environ 300 mètres du brûleur. L'usine Delebo emploie près de 100 personnes à Nouvelle, et encore plus au niveau régional en sous-traitance, ce qui rend les gens prudents dans leurs commentaires.

« On se fait taper dessus, mais le problème n'est pas simple à éliminer. L'usine produit 100 000 tonnes d'écorce par année. On a des contrats pour vendre 80% de ce volume à des usines qui font de la cogénération, mais notre principal acheteur (l'usine Repap d'Atchouville) est fermé pour une période indéterminée. Alors, on ne vend que 10% d'écorce et on brûle le reste », rétorque André Boudreau, qui rêve, à long terme, d'avoir une petite centrale thermique à la scierie Delebo.

D'autre part, la direction de Tembec n'a pas encore statué sur l'avenir de sa deuxième scierie à Nouvelle, Bois Saint-Omer, rasée par le feu le 5 mai.

« Il n'y aura pas de décision avant l'automne. Les assureurs en sont encore à la première étape du dossier. Les chances sont bonnes pour qu'on règle l'affaire de façon positive, pour que les employés restent en place. On a toujours fait ça », précise André Boudreau.

Cette usine employait 35 personnes et fournissait du travail à autant de monde en forêt et au transport.

CANADA PROVINCE DE QUÉBEC DISTRICT DE QUÉBEC DIVISION DE QUÉBEC NO. COUR: 200-11-002572-987 NO. SUR: 43-080867 N/DOSSIER: 96-1135-C

COUR SUPÉRIEURE (En matière de faillite et d'insolvabilité) DANS L'AFFAIRE DE LA FAILLITE DE: JACQUES MOISAN, (240-304-121) Commiss des Postes, domicilié et résident au 1867, des Génévriers, L'Ancienne-Lorette (Québec) G2E 5T2

AVIS AUX CRÉANCIERS DE LA PREMIÈRE ASSEMBLÉE AVIS est par les présentes donné que JACQUES MOISAN a fait cession de ses biens le 27e jour de juin 1996 et que la première assemblée des créanciers sera tenue le 22e jour de juillet 1996 à 15h30, au 281, chemin Ste-Foy, Québec, dans la province de Québec.

DATE DE QUÉBEC, ce 3e jour de juillet 1996.

GONTHIER, ALLAIN & ASSOCIÉS INC., syndicat de l'actif de JACQUES MOISAN 281, chemin Ste-Foy Québec (Québec) G1R 1T5 Téléphone: (418) 647-0907



REXFOR

Invitation pour achat de bois de sciage ou de bois à pâtes

En conformité avec l'article 97 de la Loi sur les forêts, REXFOR offre, par enchères publiques, les bois récupérés en provenance du Parc régional des Hautes-Gorges (secteur du Lac des Martres), Charlevoix.

- Nature: bois de sciage ou bois à pâtes selon le choix de l'acheteur
- Essences: sapin, épinette. Bois de récupération de chablis 1994
- Début des travaux: juillet 1996
- Longueur: sciage: 2,4 m à 4,8 m (8' à 16') selon votre choix
pâtes: 1,2 m (4') ou 2,4 m (8')
- Mesurage: selon les normes du ministère des Ressources naturelles (m³ solide net) et effectué par REXFOR
- Livraison: à votre usine avant la fin de novembre 1996
- REXFOR n'est liée par aucune des offres d'achat.
- Un contrat d'achat en bonne et due forme interviendra entre les parties.
- Faire parvenir votre offre de prix d'achat au mètre cube solide net (FAB usine) par courrier recommandé avant le 19 juillet 1996 à l'adresse suivante:

REXFOR-ROBERVAL
704, rue Otis
Place Roberval
Roberval (Québec) G8H 2J4
Tél.: (418) 275-5790
Attention de M. Pierre Girard (soumission)

L'ouverture des soumissions se fera le 19 juillet 1996 à 10 heures à l'adresse indiquée ci-dessus. Seules les personnes ayant présenté une soumission pourront assister à l'ouverture des soumissions.

MEILLEURS PRIX GARANTIS

AVENTURE ELECTRONIQUE

TPS SUR PRODUITS SÉLECTIONNÉS À PRIX RÉGULIER. S.A.C. Ne peut être jumelée à aucune autre offre. Détails en magasin.

NE PAYEZ RIEN AVANT 6 mois SUR TOUT! à prix régulier, incluant la liquidation. S.A.C. Ne payez que les taxes. Ne peut être jumelée à aucune autre offre. Détails en magasin.

Offre incroyable!

White Westinghouse

ENSEMBLE ÉLECTROMÉNAGERS

4 MORCEAUX

ASPIRATEUR EUREKA GRATUIT! valeur: \$85

- RÉFRIGÉRATEUR**
 - 18 pi. cu.
 - Portes réversibles
 - 2 bacs à légumes
- CUISINIÈRE**
 - Nettoyage facile
 - Prise pour appareil
- SÉCHEUSE**
 - 4 cycles de séchage
 - 4 choix de température
 - Moteur robuste
- LAVEUSE**
 - 7 cycles de lavage
 - 3 choix de température

1999⁰⁰

Jusqu'à 110\$ de rabais sur les réfrigérateurs

Jusqu'à 75\$ de rabais sur les cuisinières

RABAIS du manufacturier... Il faut voir ça!

GoldStar

MICRO-ONDES

- 8 pi. cu.
- 800 watts
- Cuisson uniforme
- Plateau rotatif
- Trois fonctions de décongélation automatique

GRATUIT Garantie et Micro-Suive

149⁹⁹

Sunbeam

DOUBLE BRÛLEUR de 50,500 BTU

- Double brûleur (2 boutons de contrôle)
- Plancier de rangement à condiments

189⁹⁹

CARRIER

CLIMATISEUR

- Extra silencieux
- Filtre facile d'accès
- Thermostat automatique

5 000 BTU

Livraison Gratuite

399⁰⁰

GoldStar

CLIMATISEUR

- Ventilateur 2 vitesses
- Thermostat ajustable
- Ouverture minimum en hauteur 12 1/2"

6 000 BTU

Livraison Gratuite

389⁰⁰

Les photos peuvent différer des modèles en vente. Certains articles sont des démonstrateurs ou fin de ligne et ne sont pas disponibles dans tous nos magasins. *Durant 30 jours suivant l'achat aux mêmes conditions dans la même région, chez un marchand autorisé qui a la marchandise en stock.

QUÉBEC	LÉVIS	CHICOUTIMI
Place Lebourgneuf 5500 boul. Des Gradins (418) 628-5500	Galerias Chagnon 300 Côte du Passage (418) 835-5500	394 boul. Des Saguenéens (418) 698-3940

VILLE DE SAINTE-ANNE-DE-BEAUPRÉ

AQUEDUC, ÉGOUTS ET VOIRIE APPEL D'OFFRES

La Ville de Sainte-Anne-de-Beaupré demande des soumissions pour la réalisation de travaux d'aqueduc, d'égout domestique, de conduites pluviales et de voirie s'étendant chacun sur environ 4500 mètres, ainsi que la construction d'un poste de pompage et la réfection d'un second. Ces travaux sont réalisés dans le cadre du Programme d'assainissement des eaux municipales du Québec (PADEM).

Seuls sont autorisés à soumissionner, les entrepreneurs qui sont détenteurs d'une licence appropriée de la Régie du bâtiment du Québec. Les documents de soumission seront disponibles au bureau de Roche Ltée, Groupe-conseil 3075, chemin des Quatre-Bourgeois Sainte-Foy (Québec) G1W 4Y4 Tél.: (418) 654-9600

Prière de téléphoner au préalable pour s'assurer de la disponibilité des documents.

Un versement non remboursable de TROIS CENTS DOLLARS (300\$) toutes taxes incluses est requis pour obtenir un exemplaire des documents de soumission. Ce dépôt doit être fait au nom de Roche Ltée, Groupe-conseil.

Pour être recevables, les soumissions devront être accompagnées d'une garantie de soumission couvrant 10% du montant de la soumission, valide pour une période de quatre-vingt-dix jours (90) jours après l'ouverture des soumissions.

Les soumissions devront être déposées avant 15h, le 1er août 1996, au bureau du soussigné à l'Hôtel de Ville, 9336, avenue Royale, Sainte-Anne-de-Beaupré, tél.: (418) 827-3191. Toutes les soumissions seront ouvertes publiquement au même endroit, le même jour à 15h.

La Ville de Sainte-Anne-de-Beaupré ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions reçues. La Ville se réserve également le droit de retrancher certaines parties du contrat.

FAIT ET DONNÉ À SAINTE-ANNE-DE-BEAUPRÉ, ce 5 juillet 1996 Roch Lemieux, sec.-trés.

Société québécoise d'assainissement des eaux

Travaux dans les villes de Beloeil et de Mont-Saint-Hilaire Comté de Bordsud Appel d'offres no : 0324-40-02-41-36

Partie "A" - Travaux d'assainissement
Fourniture et installation de conduites d'égouts domestiques, de refoulement, d'émissaire et d'aqueduc de diamètre variant de 50 à 900 mm dont une section par forage sous la rivière; installation de regards, réfection du site et autres travaux connexes.

Partie "B" - Travaux municipaux
Fourniture et installation de conduites d'égouts domestiques, de prise d'eau et de refoulement d'eau brute de diamètre variant de 100 à 350 mm dont une section par forage sous la rivière; installation de regards, construction d'un poste de pompage d'eau brute, réfection du site et autres travaux connexes.

DOCUMENTS DISPONIBLES : Par commande téléphonique uniquement, SQAÉ, Service gestion des contrats, Montréal - Tél.: (514) 873-7411.

PRIX: 125,00 \$ (taxes incluses) non remboursable, par chèque visé ou mandat payable à la SQAÉ.

De plus, pour cet appel d'offres, les soumissionnaires devront prendre connaissance du "Cahier des clauses générales d'appel d'offres, Société québécoise d'assainissement des eaux", publié par Les Publications du Québec (édition 1989). Ce cahier fait partie intégrante du document d'appel d'offres.

LIEUX DE CONSULTATION: Hôtel de ville de Mont-Saint-Hilaire; Ass. de la construction de Montréal et de Québec; ACRGTQ; Ass. de la construction du Québec, Région Montérégie; SQAÉ à Montréal.

RÉUNION D'INFORMATION: Une réunion d'information est prévue le mardi 30 juillet 1996 à 10H00.

OUVERTURE DES SOUMISSIONS: Hôtel de ville de Mont-Saint-Hilaire : a/s Me Estelle Simard, greffière, 100, rue du Centre Civique, Mont-Saint-Hilaire (Québec) J3H 3M8. Le : mercredi 7 août 1996 à 15H00.

GARANTIE DE SOUMISSION:
Partie "A" - Cautionnement (100 000,00 \$) ou chèque visé ou autre (50 000,00 \$)
Partie "B" - Cautionnement (20 000,00 \$) ou chèque visé ou autre (10 000,00 \$)
N.B. : "autre" signifie autre garantie de soumission spécifiée au document d'appel d'offres.

RENSEIGNEMENTS: Monsieur Carol Lachance - Tél.: (514) 873-7411.

Seules les personnes, sociétés et compagnies, ayant leur principale place d'affaires au Québec, en Ontario ou au Nouveau-Brunswick qui détiennent une licence appropriée en vertu de la Loi sur le bâtiment et qui ont obtenu le document d'appel d'offres directement de la SQAÉ sont admises à soumissionner.

La SQAÉ et la ville de Mont-Saint-Hilaire ne s'engagent à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

Marc Pinsonnault, LL.B., B. Sc.
Secrétaire général

S-09-07-96